

Marie Moret à Roger et Laporte, 8 octobre 1893

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation1 p. (88r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 8 octobre 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32329>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 octobre 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Informe Roger et Laporte que le compte rendu de l'assemblée générale de l'Association du Familière figurera en tête du numéro de novembre 1893 du journal *Le Devoir*.

Notes Lettre copiée sur le recto du folio utilisé pour copier la dernière page de la lettre précédente.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées « Association du Familière. Assemblée générale ordinaire du 1er octobre 1893 », *Le Devoir*, t. 17, 1893, p. 641-666. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.17/642/100/770/0/0>, consulté le 16 novembre 2021]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Vous réglerai ce que je vous
devrai - sur réception de
votre facture - en un chèque
sur mes banquiers de Paris,
M. M. Offroy et Cie.

Veuillez agréer
Madame, mes parfaites
civilités

Marie Godin
au Familière
Guise (Aisne)

Ds. ci-joint je vous retourne
tous les échantillons.

Guise Familière
9 octobre 1893

Messieurs Roger Laporte.

Mal l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 7^{me} ct.
Le compte-rendu de
l'Assemblée générale que je
vous ai adressé en même
temps que la susdite lettre,
viendra en tête du numéro
de Novembre.

Nous pouvons donc ordonner
le travail en conséquence.
Nous espérons avoir bientôt
des épreuves.

Veuillez agréer, Messieurs,
l'assurance de toute ma
consideration

Marie Godin